

Le Colbac mobilisé pour la journée des droits des animaux



Elu et associations se sont retrouvés pour défendre le taureau - Crédits: Colbac

Une action menée sur les Allées Paul Riquet au cours de la journée symbolique internationale pour les droits des animaux le 10 décembre. Sophie Maffre-Baugé présidente du Colbac a rappelé " qu'aucun animal ne devrait subir de traitement cruel et de souffrances inutiles comme dans les corridas ". Eddine Ariztegui, élu municipal du Parti animaliste à Montpellier a pris la parole " On doit abolir toutes les traditions à partir du moment où elles génèrent des souffrances

pour les êtres humains ou pour les animaux. Avant, c'était des êtres humains qui se faisaient tuer dans les arènes, heureusement on sait évoluer. Ce n'est pas parce que les animaux ne parlent pas qu'ils doivent souffrir ". Il a rappelé les pays, régions et villes françaises ou étrangères qui ont interdit les corridas. Pour Catherine Bry, correspondante du Parti animaliste pour le Biterrois " l'être humain se doit de respecter l'animal, c'est en cela qu'il trouve son humanité et sa

grandeur. Imposer à l'autre des souffrances pour son plaisir, quand l'autre est un être humain, ça s'appelle le sadisme. Quand l'autre est un taureau, ça s'appelle la corrida et certains disent que c'est de l'art. Mais est-ce vraiment un art de transpercer et de taillader dans le vif d'un animal qui n'a absolument pas demandé à se battre et qui essaye simplement de se défendre contre un agresseur ? ". Le Colbac réaffirme que " le taureau de corrida n'est pas une espèce particulière,

mais une race artificielle entièrement fabriquée par l'homme. Le taureau de corrida est un herbivore paisible, n'est pas agressif et loin d'attaquer l'homme, il le fuit. Dans l'arène, ses charges sont des réactions de défense avivées par la douleur des blessures. Ces taureaux sont reproduits et élevés dans le seul but d'être mis dans des situations de souffrances extrêmes, pour divertir. C'est indéfendable".